

L'ABBE THOMAS ALBERT (1879-1924)

HISTORIEN DU MADAWASKA

C'est dans le vieux cimetière de la paroisse l'Assomption de Grand-Sault, tout près de l'église et sous des pins séculaires, que reposent les cendres de l'abbé Thomas Albert, historien du Madawaska. Une haute stèle de granit brun-rouge marque l'endroit et porte la simple inscription suivante:

A
LA VENEREE MEMOIRE
DE
REV. THOMAS ALBERT
DECEDE
LE 16 NOV 1924
AGE DE 45 ANS
R. I. P.

La croix qui surplombe le monument porte un calice taillé à même la pierre. Des fleurs-de-lys stylisés et invertis décorent chacune des faces du monument. Tout près reposent les corps de son prédécesseur immédiat, le Rév. Henry Joyner (1847-1921), ainsi que des successeurs Mgr Georges Bernier (1880-1956) et Mgr Solyme Azzie (1906-1976). De chaque côté de la pierre tombale, deux urnes ont dû recevoir longtemps les fleurs du souvenir des paroissiens qui avaient perdu si soudainement un pasteur admiré et aimé.

A peu près un an après le décès de l'abbé Albert, le père Bernier rédigea, sur quatre grandes pages du registre paroissial, une biographie sommaire de Thomas Albert que nous reproduisons in-extenso avec l'en-tête qui lui donna le nouveau curé:



Sépulture de l'abbé Thomas Albert, D.D.

curé de la paroisse du Grand-Sault depuis août 1921 au 16 novembre 1924 - date de sa mort

A l'aurore du 16 novembre 1924 décédait au presbytère de Grand-Sault, diocèse de Chatham, le curé Thomas Albert. C'était un dimanche, et la triste nouvelle immédiatement communiquée, par téléphone ou télégraphe, à l'évêque et aux prêtres du diocèse, fut annoncée au prône dans la plupart des paroisses et provoqua partout l'expression d'un sincère et profond regret. C'est que l'abbé Albert, quoique relativement jeune, était connu dans presque tout le diocèse et jouissait de l'estime générale.

Mais c'est surtout son pays natal du Madawaska dont il était l'une des gloires et dont il fut l'historien, que la mort de ce prêtre plongea dans le deuil. Aussi chacune des paroisses riveraines du Haut-Saint-Jean était-elle présente aux funérailles, confondant son chagrin avec celui des paroissiens désolés de Grand-Sault.

Thomas, fils de Vital Albert et de Marie Smith, naquit à Saint-Hilaire-de-Madawaska le 17 juin 1879. Ses parents, grâce à leur travail constant et à une honnête économie, vivaient dans une aisance relative, mais ils n'étaient pas riches. Les revenus de leur ferme et d'une petite scierie, opérée pendant l'été, pourvoyaient tout juste à l'entretien convenable de la famille assez nombreuse. Du côté religieux, Monsieur et Madame Albert étaient des chrétiens exemplaires.

En 1891, Thomas avait 12 ans; l'école élémentaire de son district n'avait plus rien à lui donner: il avait absorbé toute la science de l'institutrice. Ce fut en cette année que l'abbé A. Comeau devint curé de Saint-Hilaire où il devait, pendant 24 ans, exercer son zèle de vigilant et dévoué pasteur et donner libre cours à sa toute sacerdotale ambition de favoriser

l'éclosion des vocations ecclésiastiques et religieuses. La bonne éducation de famille et la brillante intelligence du jeune Albert frappèrent bientôt le nouveau curé qui se fit d'abord le précepteur de l'enfant et, plus tard, son pourvoyeur financier pendant ses années de collège, de grand séminaire et d'études à Rome.

En septembre 1894, le protégé du curé Comeau entre au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière où il est classé en troisième. On voit son ardeur au travail; on discerne sa brillante intelligence et sa prodigieuse mémoire; il est si attentif aux explications du maître, et... il a quinze ans. Après quelques semaines, Thomas a pris du pied et il monte; il montera ainsi pendant tout son cours et il arrivera au sommet du concours général des Rhétoriciens de tous les collèges de la Province de Québec, en 1900. Thomas Albert arrivera bon premier et décrochera le 'Prix du Prince de Galles', fier d'apporter cet honneur à son collège de Ste-Anne, à son vénéré protecteur et à son cher Madawaska.

En septembre 1902, il entrait au Grand Séminaire de Montréal où son protecteur le dirigeait. Il fut en théologie ce qu'il avait été dans les lettres et la philosophie: un ardent studieux et un condisciple aimé. Le 9 juillet 1905, l'abbé Albert était fait prêtre dans la cathédrale de Chatham. Mais le jeune prêtre désire aller compléter ses études théologiques aux universités romaines, et son dévoué protecteur veut parfaire son oeuvre et enrichir le don qu'il a fait à l'Eglise de Chatham. Le 4 novembre 1905, M. Albert est étudiant au collège canadien et élève à l'Université de la Propagande à Rome. En juillet 1907, il est Docteur en Théologie et en 1908, Docteur en Droit Canon. Ses études terminées, il se hâte de revenir au Canada pour assister à la grande démonstration patriotique tenue à Saint-Basile le 15 août 1908. L'excellente impression que produisit le chaud et limpide discours de ce tout jeune prêtre, en une circonstance aussi solennelle, resta profondément gravée dans les esprits des délégués de tous les centres acadiens des Provinces Maritimes. A l'inauguration de l'église souvenir de Grand Pré, en 1922, ce fut lui qui donna le sermon de cette grandiose célébration de la résurrection du peuple Acadien. L'abbé Albert était patriote, mais patriote prêtre. En lui nulle teinte de chauvinisme. Aussi fut-il également aimé et estimé de tous les fidèles des paroisses mixtes qu'il eut à desservir.

De septembre 1908 à décembre 1909, M. Albert fit du ministère, comme vicaire ou assistant, à Chatham, à Pokemouche-en-haut et à Bathurst.

En décembre 1909, des troubles sérieux surgirent dans la belle paroisse toute acadienne de Shippagan. L'Evêque, comptant sur la sagesse et la fermeté de M. Albert, lui confia ce poste non seulement difficile mais apparemment redoutable. Il fit, dès le premier mois, donner une grande mission à ses paroissiens, puis se montra à tous, si bon, si dévoué, si régulier, que la tempête s'apaisa et après quelques mois, le calme régnait dans Shippagan.

C'est pendant qu'il était curé de Shippagan qu'il écrivit l'*Histoire du Madawaska* où il se révéla historien et écrivain de renom. Au mois d'août 1921, l'abbé Albert était promu à l'importante cure de Grand-Sault dont le titulaire était décédé en mars dernier. La population de Grand-Sault est excellente et sincèrement attachée au prêtre; mais les écoles fonctionnent strictement selon la lettre de nos tristes lois provinciales: ni français, ni catéchisme. Une réforme radicale s'imposait: l'abbé Albert l'entreprit sans tarder. Il décida de construire un couvent. Au commencement de

septembre dernier (1924), la bâtisse n'était pas encore complétée, mais 4 religieuses de N.-D.-du-Sacré-Coeur, de Memramcook, congrégation nouvelle toute acadienne, s'installaient dans le presbytère et ouvraient des classes dans le soubassement de l'église en attendant la prochaine entrée dans le couvent qui eut lieu les derniers jours de janvier 1925. Malheureusement, M. Albert ne fut pas témoin de cette prise de possession. Dès les premiers jours d'octobre, il tomba malade d'une pleurésie, puis vint une double pneumonie si grande que le 3 novembre on jugea prudent de lui donner l'Extrême-Onction qu'il reçut avec la plus confiante soumission à la volonté divine. Le 16 au matin, il rendait paisiblement le dernier soupir.

Les funérailles eurent lieu mardi matin, le 18 et malgré la furieuse tempête de vent et de neige de la veille, 41 prêtres dont deux du Collège de Ste-Anne étaient présents, et l'église était littéralement bondée. Sa Grandeur, Mgr Chiasson, évêque de Chatham, officiait à la messe. Le prêtre-assistant était Mgr O'Keeffe, curé de la cathédrale et ancien curé de Grand-Sault. L'abbé Arthur Mélanson, curé de Campbellton, compagnon d'ordination du défunt, servait comme diacre et l'office du sous-diacre était rempli par M. l'abbé Noël Pelletier, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière et ancien condisciple de M. Albert. Les cérémoniales, thuriféraires et acolytes étaient également des prêtres. L'orgue était joué par M. l'abbé Charles Bourque, autre condisciple du défunt. Avant l'absoute, Mgr L.-N. Dugal, F.A. V.G., curé de St-Basile, fit, en français, l'éloge funèbre du cher curé dont il retraça les grandes lignes de la vie d'enfant, d'étudiant et de prêtre. Puis, en anglais, l'évêque dit aux paroissiens que leur peine était sa peine et celle de tout le clergé du diocèse. La paroisse perdait un père bon et dévoué, le clergé, un confrère aimé et le diocèse, un prêtre distingué par son talent et ses vertus. Et Sa Grandeur ajouta: "Ce digne prêtre n'a pu vous donner que trois années de sa vie, mais trois années bien remplies; et le beau couvent qui se dresse à quelques pas de votre église paroissiale sera l'impérissable monument qui vous rappellera comment il voulait faire de vos enfants et des générations futures, des chrétiens sincères et pratiques, parce que chrétiennement instruits."

M. l'Abbé A. Comeau, vicaire forain et curé de St-Léonard, le généreux protecteur d'antan et le paternel ami de toujours, présida la conduite au cimetière et récita les dernières prières sur la fosse.

A part les membres du clergé déjà nommés, étaient présents les suivants: MM. les abbés Hartt, curé de Dalhousie; Albert Lynch, curé de Rivière-Verte; Patrick, du Maine; Barry, curé de Bartibogue; J. Wheten, de Bathurst; François Bourgeois, de Cocagne; A.D. Cormier, de Moncton; Eloi Martin, de St-André; Télesphore Lambert, de St-François; Félix Dugal, de Drummond; M. Richard, de Lac Baker; W.J. Conway, d'Edmundston; C. Nadeau, aumônier de l'Hôtel-Dieu de St-Basile; W. Sorman, de Rogersville; Cromley, de Blackville; Georges Bernier, de St-Isidore; Zoël Lambert, de St-Hilaire; Forest, de St-Joseph, Maine; Eugène Michaud, d'Acadieville; Moïse Lanteigne, d'Atholville; Eugène Delagarde, de Nash's Creek; Théophile Haché, de Paquetville; Livain Chiasson, de Shippagan; Claude Cyr, de Ste-Anne; Benjamin Saindon, de St-Léonard (paroisse); Alfred Lang, vicaire à Edmundston; L. Lévesque, vicaire à Néguaac; Louis Cyr, vicaire à St-André; le Rév. Père Cyr, supérieur du collège de Van Buren, Maine; le Rév. Père de la Mothe, supérieur du collège des Eudistes à Bathurst; les Rév. Pères Sylvestre et Dieudonné, de la

Pointe des Indiens; le Rév. Père Ferdinand, Franciscain, de Restigouche, P.Q.

Georges J. Bernier, ptre, curé.

le 14 septembre 1925

Référence du texte qui précède:

Registre des naissances, décès et mariages de l'Eglise de l'Assomption, Grand-Sault, N.-B. Diocèse de Chatham, Vol. V1 (octobre, 1922 - septembre, 1942), pages 70-73. Voir aussi *Le Madawaska* du 20 novembre, 1924, en première page: "L'Abbé Thomas Albert", un éditorial non signé, et "Imposantes funérailles à Grand-Falls". Sur microfilm à la Bibliothèque publique d'Edmundston.

Le portrait qui accompagne cet article a été fait à partir d'une photo grand format donné à la Polyvalente Thomas Albert par M. Léopold Albert (décédé), neveu de l'abbé Albert. Il était le fils de Johnnie, frère de Thomas. La famille comprenait aussi Honoré, Mary-Jane (religieuse r.h.s.j.), Sophie et Annie. Détails fournis par Mme Léopold Albert.

L'abbé Thomas Albert, orateur sacré

Son sermon à Grand-Pré en 1922

L'abbé Thomas Albert fut, jusqu'à un certain point, l'orateur sacré des grandes occasions historiques chez nous. Lors de la sixième convention nationale des Acadiens, en 1908, à Saint-Basile, il fut un des conférenciers invités. Il raconte le détail de cette convention (*Histoire* pages 292-7), et dit simplement au sujet de sa participation: "L'abbé Thomas Albert parla des origines de la colonie et des relations entre Acadiens et Canadiens." Ceux qui se rappellent encore cette journée lointaine affirment que tous furent frappés par les paroles de ce jeune prêtre qui revenaient des universités romaines. On ne sait pas si ce texte a survécu.

L'Évangéline du 17 août, 1922, à la page une, rapporte au complet le "sermon de circonstance" prononcé par l'abbé Albert à la cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire de l'Eglise-Souvenir de Grand-Pré. C'est une oeuvre d'un magnifique envol qui a dû faire verser des larmes aux gens venus d'un peu partout pour la fête. On remarque d'ailleurs sur la liste des présences quelques personnes du Madawaska, l'abbé Claude Cyr, et "Monsieur Pius Michaud, député de Madawaska".

Ce texte mériterait d'être cité dans nos manuels scolaires comme modèle d'éloquence sacrée de chez nous. A remarquer l'apostrophe touchante qui commence: "Morts glorieux qui avez gardé le sol pendant l'exil, nous voici de retour..." Et aussi la dernière image, fort saisissante où "l'Acadie à la guimpe blanche franchira les portes de la Jérusalem céleste portant haut la bannière de l'Assomption."

Ce sermon qui mérite d'être mieux connu nous a été communiqué par M. Edmour Babineau, du département des sciences religieuses de l'U. de Moncton.

LE SERMON

Ouae est Ista religio? Ex. XX5.
Quel est ce culte religieux?

Moïse, après avoir donné au peuple de Dieu captif en Egypte, les prescriptions et les rites relatifs à la célébration

de la Pâque, après lui avoir recommandé de célébrer cette fête tous les ans lorsqu'il serait rentré en terre promise, ajoute: "Si vos fils vous demandent: Quel est ce rite religieux? Vous répondrez: C'est la victime du passage du Seigneur frappant les égyptiens et délivrant son peuple.

Il y a une analogie frappante entre l'histoire du peuple hébreux et celle des Acadiens.

Nous célébrons en ce moment la Pâque acadienne sur les ruines du passé. Et si, à votre retour, vos enfants vous demandent: Quel est ce culte religieux? Vous répondrez: C'est la fête du retour. C'est la rentrée dans la patrie après 167 années d'absence. C'est la prise de possession après l'éviction. Ouae est ista religio? Que vient faire ici cette foule? Que viennent faire ici ces délégués venus de loin, venus même de la province soeur? Pourquoi cette émotion qui étire la gorge et humecte les paupières? Quel acte de culte religieux ou national vient-on accomplir en ce lieu?

Le fils du proscrit, le Moïse du peuple acadien vient bénir la pierre angulaire du second temple de Grand-Pré, élevé sur les assises du temple ruiné; vient souder à la chaîne de l'histoire l'anneau brisé dans le naufrage; vient enfin jeter dans le port de Grand-Pré l'ancre de la barque acadienne errant depuis un siècle et demi à tous les vents de l'infortune.

J'ai dit que l'histoire acadienne offre une grande ressemblance avec l'histoire des hébreux. En effet, comme Abraham, les premiers colons d'Acadie ont été conduits par la voix de Dieu vers une contrée lointaine et inconnue. Comme les fils de la promesse ils ont grandi à part, séparés des autres peuples. Comme les fils d'Isaac et de Jacob, ils n'ont séjourné que quelques années dans la terre qui devait être l'apanage de leur race. Comme Israël ils ont connu l'exil et la captivité, ils ont été le jouet du vainqueur. Mais au contraire du peuple idolâtre qui n'écoutait pas les prophètes, ils ont été fidèles à leur religion même "quand ils n'avaient plus que Dieu pour missionnaire"; ils sont restés fidèles à leur allégeance dans la bonne comme dans la mauvaise fortune malgré les provocations du conquérant. En dépit de ces divergences les deux histoires se ressemblent et l'on peut dire des Acadiens ce que les livres saints disent du peuple hébreux: Non fecit taliter omni nation! Ps.

C'est la prérogative de l'Acadie d'être la fille aînée de l'Eglise et de la France en terre d'Amérique. La France dans un moment de généreux enthousiasme a planté deux rameaux détachés de son tronc vigoureux, dans les terres découvertes par son fils Jacques Cartier. Ces deux colonies ont eu le même fondateur, l'immortel Champlain. Issues

l'une même race, elles ont eu cependant une histoire, une vie différentes séparées qu'elles étaient par des centaines de lieues. Les événements lui ont fait un sort différent. Nous sommes au berceau de l'Acadie, qu'y voyons-nous? Le champ de la mort. Et comme l'a si poétiquement dit le juge Rivard: "Le parc de la douleur". Nos pieds foulent en ce moment le sol où s'est déroulé l'épisode le plus tragique de sa lugubre histoire. Tout dans son passé, même ses jours d'allégresse nous rappelle son infortune. Les Canadiens, eux, ont souffert aussi; mais ils étaient déjà un peuple adolescent, fort et leur souffrance a été consolée par la patrie qu'ils ont gardée: leur souffrance a été allégée par l'héroïsme de leurs défenseurs. Frères de Québec, vous ne pleurez plus Montcalm; vous aimez à vous le représenter environné de gloire avant même de rendre le dernier soupir. Le Chevalier de Lévis n'a pu sauver la colonie parce que rien d'humain ne pouvait la sauver. Mais avant de réduire en cendres ses drapeaux couverts de gloire, il a frappé de ces coups d'épée qui suffisent à immortaliser un héros et à consoler un peuple vaincu.

Frères Canadiens, votre Québec est fort. C'est un centre de vie, de chaleur, de lumière.

A Grand-Pré, il n'y a qu'une Croix qui veille sur des tombes, et des saules qui rappellent des disparus.

La gloire de l'Acadie n'est donc pas de celles que l'on moissonne sur les champs de bataille. C'est celles des martyres. Sa gloire impérissable et incomparable est d'avoir été fidèle à son Dieu, lorsqu'elle était privée de tous secours humains et j'oserais dire divins; d'avoir été fidèle à la foi jurée quand le vainqueur n'y répondait que par la foi punique. Son héroïsme est plus grand qu'un acte de bravoure guerrière si éclatant soit-il. Il consiste à avoir méprisé la mort pendant toute une génération, sacrifié de gaieté de coeur, tout ce qu'un peuple a de plus cher ici-bas, à avoir choisi l'exil et son cortège d'avaries plutôt que de souiller sa foi et de forfaire à l'honneur. Elle n'a pas la couronne de lauriers: mais elle porte l'auréole des confesseurs. Malgré ses infortunes, elle peut regarder les autres nations en face sans rougir ni de son origine ni de son passé.

Il y a un siècle et demi dans le champ de ce même horizon vivait un peuple heureux. L'activité était grande dans la paix et l'harmonie. Des maisons nombreuses, une église, l'or des moissons, le mouvant tableau des troupeaux sur les collines et dans les vallons égayaient le paysage. Des hommes craignant Dieu travaillaient le sol, endiguant la marée pour lui dérober la fertilité de ses prés; sur le seuil des demeures, les matrones filaient la laine et le lin; des enfants nombreux gazouillaient sous les arbres; des jeunes filles à la coiffure blanche, au front de madone allaient sur les landes porter le repas aux moissonneurs fatigués. Au clocher de la blanche église la cloche de bronze, marquant la division du temps, l'heure de la prière, du travail et du repos à des intervalles réguliers, dominant le murmure de la vie, faisait entendre ses notes graves et recueillies. Aux jours de fête des flots de peuple emplissaient les routes et les sentiers s'écoulaient vers le sanctuaire. Des prêtres à la large coiffure, au regard doux et sévère à la fois, se mêlaient aux vieillards pour conseiller, consoler, bénir et rarement reprendre.

C'était la vie nouvelle. C'était un rayon de lumière, qui venait de jaillir dans les ténèbres du paganisme. C'était Grand-Pré, là Bethléem du nouveau monde. C'était la chrétienne Europe qui apportait la bonne nouvelle aux dernières nations assises à l'ombre de la mort. C'était la

chevaleresque France avec ses pionniers et ses missionnaires. Des ombres avaient passé sur ce tableau. Mais depuis quelques années le ciel était d'azur. Louisbourg, assise sur son promontoire veillait sur cette chrétienté naissante, comme la France veillait aux portes du Vatican.

Soudain le ciel s'assombrit. La foudre de la guerre s'abat sur la forteresse. Un orage de larmes et de sang, poussé par le vent de la haine entre deux nations chrétiennes, balaye les plages déracinant tout dans sa marche. La tourmente passe. Que reste-t-il de Grand-Pré? Aux lieux mourantes des foyers incendiés, sur la plage on voit des meubles brisés, des berceaux vides; sur les sables des traces de pas perdus dans la mer. A l'horizon, sur la haute mer des voiles emportant dans l'exil un peuple au coeur désormais brisé...

"Oh! n'exilons personne; eh! l'exil est impie". Et ce jour là l'ange de Grand-Pré inscrivait au Martyrologe du Christianisme le nom de l'Acadie à côté de ceux de l'Arménie, de la Pologne et de l'Irlande. Il serait trop long de raconter l'Odyssée de ce peuple. Ce n'est pas non plus le temps de jeter nos plaintes aux vents de l'Atlantique ou de juger les auteurs de cet exode. Laissons à l'histoire le soin de faire le partage des responsabilités. Laissons aux nations qui ne connaissent pas la saveur du pardon l'âcre jouissance de la vengeance.

De Grand-Pré, comme de la Troie antique, il ne restait que la tradition. Plus heureux que les Troyens, les Acadiens, revenus d'exil, ont retrouvé les ruines du temple entre le berceau et la tombe de leur patrie. Je dis tombe pour parler comme ceux qui désiraient la fin de l'Acadie. On avait cru avoir scellé à jamais le tombeau sur ce peuple, comme on avait cru avoir enfoui à jamais le secret de sa mort dans l'oubli et le silence de l'histoire. Mais Dieu veillait sur l'Acadie peut-être plus dans l'épreuve que dans la joie. La tombe, on n'a pas pu la tenir fermée, pas plus que le tombeau du Calvaire. Elle redevient un berceau. Dieu voulait que l'Acadie vive. Aujourd'hui, les flots du peuple acadien, grossis par de nombreux tributaires, par d'autres lits, en suivant d'autres rives, creusées par le bouleversement de l'histoire, remontent vers leur source, comme jadis le Jourdain du peuple d'Israël.

Morts glorieux qui avez gardé le sol pendant l'exil, nous voici de retour. Le flot qui nous avait emportés nous ramène. Dormez en paix: la croix jette son ombre sur vos tombes. Les siècles, vous accoutumeront à la cadence de nos pas sur la route de l'Eglise de Grand-Pré.

Notaire René LeBlanc, un arrière petit-fils portant le sceptre de la royauté du Christ, bénit la tombe des ancêtres en inaugurant le second temple.

Abbé Chauvreux, un autre abbé, André-D. Cormier, porte déjà le titre de second fondateur de Grand-Pré.

Louis Robichaud, tu aimas la croix du Christ. La croix qui domine le temple portera l'or du patriotisme de l'un des tiens, l'abbé Romain Louis Robichaud.

Rien ne manque à la restauration. Pour nous, pèlerins, après avoir baisé la poussière où vous devriez reposer, nous retournerons à nos foyers plus grands et meilleurs, plus généreux et plus vaillants pour combattre les bons combats. Les reflets de vos vertus éclaireront notre route.

A l'étude de votre histoire nous puiserons le courage de vous imiter. Vous vez été les premiers à allumer le flambeau

de la foi sur ces bords à y planter l'étendard du Christ. Ce flambeau nous ne le laisserons pas éteindre cet étendard il ne tombera pas de nos mains. Nous le porterons à travers les peuples et les âges jusqu'aux rivages de l'éternité. Car Dieu a ses desseins sur l'Acadie. Elle doit semer la vérité; elle a la

patience qui endure et qui triomphe. Et au jour marqué au cadran des âges où le monde devra replier sa tente pour rentrer dans la vie qui ne finit pas, l'Acadie à la guimpe blanche franchira les portes de la Jérusalem céleste portant haut la bannière de l'Assomption.

L'abbé Thomas Albert, curé de Shippagan (1910-1921)

C'est lorsqu'il était à Shippagan que Thomas Albert rédigea, à partir des documents ramassés par Mercure et Thériault, son *Histoire du Madawaska*. Mgr Donat Robichaud, dans son excellent volume "Le grand Chipagan", histoire de ce village du nord-est du Nouveau-Brunswick, consacre quelques pages du chapitre 5, "Paroisse religieuse", aux onze ans que l'abbé Albert passa comme curé dans cette belle et vieille paroisse de la péninsule acadienne.

C'est de Shippagan même d'ailleurs que "Thomas Albert, ptre" signe l'"Avertissement" en préface à son manuscrit. Il écrit: "Je n'oublierai jamais le jour où il (le sénateur du Maine, P. Thériault) arriva chez moi chargé de documents, de manuscrits qu'il avait recueillis..." Et il note plus loin: "J'eus la bonne fortune de m'assurer le concours d'un historien, né celui-là, le principal de l'école supérieure de Shippagan, Monsieur J.-E. DeGrâce, qui, ayant ses entrées libres à la bibliothèque du Parlement et aux Archives du Nouveau-Brunswick, se procurait ou contrôlait les pièces, classifiait la matière, préparait les chapitres." (Pages IX et X).

Ci-après l'essentiel du texte où Mgr Donat Robichaud rappelle ces années où l'abbé Thomas Albert prit en main cette belle paroisse de la Baie des Chaleurs. Il succédait à l'abbé François-Xavier Ozanne, Français d'origine, qui pendant ses années à Shippagan comme curé, de 1898 à 1909, construisit la magnifique église de pierre qui fut longtemps l'orgueil des paroissiens. Il faut lire les péripéties de cette entreprise pour réaliser le courage du pasteur et des fidèles dans l'édification de ces merveilles de l'architecture paysanne de chez-nous. Pour la suite de l'histoire, il faut lire Mgr Robichaud (pages 91-95, avec portrait pleine-page de l'abbé Albert):

Malheureusement, des témoignages d'inconduite ayant été portés à l'attention de l'évêque, celui-ci dut prendre une décision qui devait diviser profondément la paroisse. Sur nomination de l'évêque, dès le premier jour de l'an 1910, un nouveau prêtre, l'abbé Thomas Albert, devait prendre possession de la paroisse et relever l'autre de ses fonctions.

Mais M. Ozanne n'était pas homme à abandonner la partie aussi facilement. Très populaire auprès d'une forte partie de la population, dont les familles Mallet, Duguay, Hébert et autres, il exerçait un énorme ascendant sur les paroissiens qui ne pouvaient qu'apprécier l'énorme travail qu'il avait accompli. Fort de leur appui, M. Ozanne continua à demeurer dans la paroisse ayant acheté l'emplacement des Robins. Malheureusement, la colère d'un groupe de paroissiens s'était portée contre le nouveau curé qu'ils accusaient de voler la place du curé bâtisseur. Certains voulaient le battre. D'autres, plus ou moins ivres pour se donner de l'audace, rôdaient autour du presbytère. La situation devint tellement tendue que le Dr Sormany crut devoir lui prêter un revolver pour se défendre au besoin.

L'atmosphère n'était donc guère propice à l'accueil d'un nouveau curé. Dès le premier dimanche, l'accrochage se produisit. C'était aux vêpres de trois heures. Quand les fidèles furent entrés dans l'église pour l'office, voici que M. Ozanne entre par la porte arrière et prend place dans le dernier banc. En un instant, des coups de coudes plus ou moins discrets répandaient dans l'assistance la nouvelle de son arrivée. L'abbé Albert fait son entrée pour les vêpres et se rend compte de l'émoi dans la foule. Dès qu'il fut rendu à la banquette pour entonner le *Deus in Adjuvium*, on entend dans l'église des murmures et finalement la voix forte de Georges à Dominique Mallet qui n'en pouvait plus et disait: "C'est-y pas d'valeur... Vous qu'avez tant travaillé..." pour ensuite éclater: "Que l'jeune prêtre vienne derrière et que l'vieux prenne sa place!" Immédiatement, l'abbé Albert, gros et bien bâti, devient tout rouge, enlève sa chape qu'il dépose sur la banquette, puis suivi du regard de tous les paroissiens, enfile l'allée centrale et après s'être bouscaillé quelque temps réussit avec l'aide du connestable Gervais Hébert à faire sortir son interpellateur. Ce geste aida sans doute à affermir l'autorité du nouveau curé, mais pendant longtemps les paroissiens ont gardé en mémoire cette image du curé, appuyé sur l'autel, songeur, longtemps après la fin de l'office.

Cependant, les choses ne pouvaient en rester là et bientôt le pauvre M. Ozanne était suspendu de tous pouvoirs ecclésiastiques. Avisé par le shérif de Bathurst d'avoir à quitter la paroisse, il se décida à quitter le pays et au mois de mars se rendit à New York prendre le bateau pour retourner en France, d'où il écrivit quelques rares lettres à ses anciens collaborateurs. Graduellement les choses s'améliorèrent dans la paroisse, en particulier à la suite d'une grande retraite prêchée par les Pères eudistes Travers et Dagnaud.

L'abbé Thomas Albert était vraiment l'homme qu'il fallait pour prendre en main une paroisse en situation aussi difficile. Il jouissait malgré son jeune âge d'un grand prestige auprès de ses confrères. Pendant son séjour à Shippagan, il consacra ses loisirs à rédiger l'*Histoire du Madawaska*.

Mais ses qualités ne se limitaient pas aux choses de l'esprit. Bien qu'il fut né loin de la mer, il apprit bien vite à côtoyer les pêcheurs qu'il aimait visiter sur le quai. Il fit même l'acquisition d'une goélette, la *Richibuctou Pearl*, pilotée par Fred à Tommy Mallet et dans laquelle il allait parfois lui-même pêcher.

C'est Mgr Livain Chiasson qui succéda à l'abbé Albert comme curé de Shippagan en 1921, et il devait y rester jusqu'en 1965. L'abbé Albert quitta pour la paroisse de l'Assomption de Grand-Falls ou Grand-Sault. Sa première signature au registre de sa nouvelle paroisse est du 17 août, 1921, et sa dernière, pour une sépulture, est du 29 septembre, 1924, moins de deux mois avant sa mort.

C'est donc à Shippagan qu'il rédigea son *Histoire* (parue en 1920), qu'il décrit dans l'Avertissement cité plus haut comme "le premier bégaiement, dans notre langue du moins, de l'histoire de notre héroïque vallée."

Référence: Robichaud, Mgr Donat. *Le grand Chipagan - Histoire de Shippagan*. 1976. 454 pages, Index. 111. avec cartes et bibliographie. En vente chez l'auteur C.P. 90, Beresford, N.-B. EOB 1H0. Par la poste, \$14.00. Texte reproduit avec l'autorisation de l'auteur.

THOMAS ALBERT ET LA REPUBLIQUE DU MADAWASKA

par

ADRIEN BERUBE

Texte d'une conférence prononcée dans le cadre de L'ACADIE S'RENCONTRE 5, mercredi le 13 février 1980 au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet.

LA BIBLE DU MADAWASKA

Thomas Albert est largement reconnu comme l'historien "national" de la République du Madawaska. (1) On peut bien sûr lui reprocher de s'être inspiré un peu trop directement des travaux de Prudent Mercure de sorte que c'est plutôt à ce dernier que reviendrait véritablement le crédit d'avoir écrit l'*Histoire du Madawaska* (2). Néanmoins on niera difficilement que Thomas Albert - l'oeuvre sinon l'auteur - constitue la Bible de notre histoire régionale. (3) On me pardonnera ce parallèle sacrilège mais j'insiste: l'*Histoire du Madawaska* a chez nous valeur de Bible. Evidemment le "nationalisme" des peuples, ce qu'on appelle aussi la recherche de l'identité régionale, atteint aisément lorsque les circonstances s'y prêtent la ferveur religieuse et le dogmatisme des "Ayatollah."

Mais mon propos n'est pas là. Je suis personnellement nationaliste et régionaliste (et fier de l'être!) Il faut cependant comprendre que le nationalisme et le régionalisme représentent des moyens politiques d'atteindre certains buts personnels et collectifs et non des objectifs en soi. Evitons donc l'idolâtrie. Le Canada, le Nouveau-Brunswick, l'Acadie, le Madawaska ne doivent pas devenir - faudrait-il dire doivent cesser d'être? - des idoles. Le Canada, le Nouveau-Brunswick, l'Acadie et le Madawaska sont essentiellement des espaces géographiques mis en place dans le but de servir des intérêts précis. (4) La question est de savoir les intérêts de qui? Le reste, tout ce qui n'est pas matériellement ancré dans le territoire, relève généralement de l'idéologie pure et simple, c'est-à-dire d'un système intégré d'idées, d'images, de théories, de croyances, d'explications diverses de la réalité faisant ressortir ce qui est favorable aux intérêts particuliers qui sont défendus et camouflant ce qui défavorise ces intérêts. Or non seulement l'idéologie joue-t-elle le double rôle de révélateur-occulteur de la réalité, mais encore toute communication humaine est-elle parfois très volontairement mais la plupart du temps inconsciemment idéologique. (5)

L'IDEOLOGIE DE THOMAS ALBERT

L'oeuvre de Thomas Albert, tout comme celle de n'importe lequel autre historien, constitue donc une oeuvre idéologique, ce qui a priori ne porte aucunement préjudice à sa valeur. Il s'agit simplement de bien saisir quels sont les intérêts que défend l'historien et pourquoi. Ou inversement, quels sont les intérêts qui sont relégués aux oubliettes et pourquoi. Voyons plutôt.

Par exemple, chacun admettra aisément que l'*Histoire du Madawaska* constitue une oeuvre patriotique et

nationaliste. Mais ce nationalisme est passablement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. En particulier, le nationalisme de Thomas Albert est fondé sur la religion beaucoup plus que sur la langue, sur la mémoire des ancêtres plus que sur le sentiment d'appartenance à un territoire, sur la nostalgie d'une patrie perdue plus que sur la nécessité de construire un espace économique. "Fils de martyrs, nous n'avons pas le droit d'être des renégats", écrit Thomas Albert (p. 304). "Religion, patriotisme, voilà les secrets de l'avenir." Au risque de simplifier un peu trop, l'*Histoire du Madawaska* c'est surtout l'histoire de ses paroisses, de son clergé, et de l'influence de celui-ci. (6)

IL Y A REPUBLIQUE ET REPUBLIQUE

Dans ce contexte il est intéressant d'examiner brièvement la place que fait Thomas Albert au mythe de la "République du Madawaska" et à ses symboles. Par exemple, l'analyse du livre fait ressortir que le mot "république" lui-même apparaît très exactement - sauf erreur - seize fois dans le texte principal. (7) Dans douze ou treize cas il est clair d'après le contexte qu'il est question de la République des U.S.A. Thomas Albert affectionne en effet les figures de style ce qui l'amène régulièrement à utiliser le mot république pour parler du pays "voisin", les Etats-Unis. Ailleurs dans le livre, le même mot apparaît avec le même sens dans la citation d'un document officiel américain (p. 229).

En fait l'abbé Albert ne parle spécifiquement de ce que nous appellerions aujourd'hui le mythe de la "République du Madawaska" qu'à trois occasions. Il n'est pas superflu d'examiner dans quelles circonstances. A la page 159 on peut lire:

La guerre de 1812 avait laissé les frontières du Maine et du Nouveau-Brunswick dans un état plus déplorable qu'auparavant. La population du Madawaska, tant que durèrent les hostilités, fut continuellement dans la plus grande anxiété. Son sort, de même que son allégeance, dépendait de la fixation des frontières. Officiellement ils gardèrent la plus scrupuleuse neutralité. On songea même un jour à proclamer la région contestée en pays indépendant. *Résolution plus fière que pratique ou même sérieuse.* (8)

Cette citation se passe de commentaire. Soulignons cependant que dans ce cas l'auteur n'emploie même pas le mot république. Pourquoi?

La deuxième occasion se présente aux pages 201 et 202.

En 1817, des citoyens américains, le capitaine Nathan Baker, les frères John et James Harford avec le capitaine Fletcher pénétrèrent jusqu'à la rivière Saint-Jean et s'établirent au confluent de la rivière Mériumticook (Baker Brook), à une vingtaine de milles à l'ouest de Saint-Basile. Ces nouveaux colons venaient de la lointaine région du Kennébec.

Peu de temps après, arrivèrent au même endroit John Baker, frère de Nathan, Jesse Wheelock, James Bacon, Charles Studson, Barnabas Hannawell, Walter Powers, Daniel Savage, Randall Harford, Nathaniel Bartlett, Augustus Webster et Amos Maddocks. Ces derniers venaient aussi de la vallée du Kennébec, comté de Somerset. Quelques-uns se fixèrent à la rivière Baker, les autres s'établirent plus haut sur le Saint-Jean dans le district de Saint-François. Ces émigrés se réfugièrent plus tard, pendant les troubles les plus sérieux, autour du fort Kent, construit au confluent de la Fish River en 1839, pour protéger les nationaux américains contre les incursions problématiques des troupes canadiennes. Jusqu'à l'érection du fort Kent, la colonie américaine de la rivière Baker, était le centre de la petite république en terre britannique. 8)

Cet extrait fait clairement ressortir l'idéologie de Thomas Albert. Les frères Baker et leurs acolytes sont vus comme des intrus, des étrangers, des américains venus de la "lointaine région du Kennébec" pour prendre possession du Madawaska au nom de l'Etat du Maine. Une chose est claire. La république de John Baker n'est pas une république indépendante mais une république "américaine" en "terre britannique."

La troisième et dernière occasion de désigner le Madawaska par le vocable de république se trouve à la page 211.

Le lendemain, le gouverneur, avec sa suite, se rendit à Saint-David, chez le capitaine Simon Hébert, pour aviser avec les autorités locales aux mesures à prendre pour faire respecter les lois anglaises dans la région. Il fut décidé d'envoyer trente miliciens à Mériumticook et Chautauqua appréhender les électeurs du député à la législature de Portland.

Baker, le candidat défait, qui avait suivi de loin les mouvements des Anglais, s'était prudemment absenté de son logis. La vice-présidente de la république, l'héroïne de Mériumticook, la Lucrèce du Madawaska, la Barbara Fritchie de l'Aroostook, comme l'appelaient ses admirateurs et compatriotes, Madame Baker, seule, reçut froidement les visiteurs. Quatre américains, pourtant, Daniel Savage, Jesse Wheelock, Dan Been et Barnabas Hannawell furent mis en état d'arrestation sur-le-champ. Madame Baker protesta contre la violation du domicile d'un citoyen de la république. Les derniers mots que les soldats purent saisir, en se retirant avec leurs prisonniers furent ceux-ci: "Le drapeau étoilé flottera encore à la brise de Mériumticook." 8)

Encore une fois l'abbé Albert traite toute l'affaire de la République du Madawaska avec sarcasme et le contexte démontre bien que cette "République" constitue pour lui une

extension de la terre "américaine", c'est-à-dire une tentative d'agrandir l'Aroostook aux dépens du Madawaska.

LES SYMBOLES DE LA REPUBLIQUE

Ce dernier extrait cependant nous amène à examiner la place que fait l'auteur au drapeau de notre république. Un relevé systématique montre qu'il est question de drapeau dix-sept ou dix-huit fois à travers le livre. L'Histoire du Madawaska parle une seule fois du drapeau acadien, cinq fois du drapeau français, trois fois du drapeau anglais et neuf fois du drapeau américain. Il paraît évident à l'auteur que le célèbre drapeau de Mme Baker n'a jamais voulu être autre chose qu'un drapeau américain. Examinons le passage suivant (pages 203-205).

Tous les colons, américains ou à tendances américaines de l'Aroostook, furent convoqués à la résidence de John Baker, au jour bien symbolique du 4 juillet 1827, pour y célébrer dignement l'anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis et y signer une déclaration de fidélité à la république. Le drapeau étoilé fut hissé, aux acclamations de la foule. La fête se termina par un banquet d'un patriotisme lyrique. Les Acadiens invités avaient refusé de prendre part à la démonstration.

La proclamation de la nouvelle constitution devait avoir lieu le 10 août suivant, également à la rivière Baker.

Pierre Duperré, capitaine de milice, entre temps avait informé les autorités de Fredericton de ce qui se passait à Mériumticook, sans omettre les agissements de Baker.

Le 10 août, jour fixé pour la proclamation de la constitution (sic), le magistrat George Morehouse, envoyé spécial du gouvernement du Nouveau-Brunswick, apparut sur la scène et demanda à Baker ce que signifiait ce drapeau. "C'est le drapeau américain, fit Baker en colère, est-ce que vous ne l'avez jamais vu? en ce cas vous pouvez l'examiner tout à votre aise..."

Sur l'ordre du magistrat d'amener le drapeau, Baker répliqua avec fierté: "Non, je ne le ferai pas. Nous l'avons placé là, et nous sommes résolus de l'y maintenir. Il n'y qu'une force supérieure à la nôtre qui puisse l'en descendre. Nous sommes sur le territoire américain; la Grande-Bretagne n'a aucune juridiction en ces lieux, et nous serons maintenus par notre gouvernement."

C'était jeter le gant aux Anglais. Ceux-ci le relevèrent. Ils rasèrent le mât, enlevèrent le drapeau et le transportèrent à Fredericton. (Collins).

Madame Baker aussi tenace que son mari, descendit à Saint-Basile acheter du drap et confectionna un autre drapeau qui fut hissé de nouveau.

Dans l'intervalle, Baker et ses compagnons avaient été accusés de révolte contre les lois britanniques. Pendant la nuit du 25 septembre 1827, alors que le général (sic) dormait, un groupe de quatorze policiers sous la conduite du grand shérif du comté d'York, W.-E. Miller, cerna le capitole mériumticookois (sic) et fit prisonnier le Léonidas de l'Aroostook. La panique fut grande dans le camp.

Le gouvernement n'avait pas compté avec une femme: la flotille qui emmenait le prisonnier

politique n'avait pas laissé les eaux du Mériumticook que le drapeau de l'indépendance flottait encore à la brise. Madame Baker en vraie américaine, levait le bouclier de la liberté. (8)

Si le drapeau de Mme Baker portait effectivement un aigle, Thomas Albert n'en fait pas mention, et il est sans doute permis de supposer que Mme Baker dans sa hâte de confectionner un nouveau drapeau pour remplacer celui saisi par les Anglais n'aurait pas perdu de temps à s'assurer de l'exactitude héraldique des symboles utilisés. En tout cas, pour Thomas Albert, le drapeau de Mme Baker ne saurait symboliser le Madawaska. En hissant le "drapeau de l'indépendance", "Mme Baker, en vraie américaine, levait le bouclier de la liberté" (p. 205, je souligne).

Il est évidemment tout aussi intéressant d'examiner la place que fait l'abbé Albert à l'aigle et au porc-épic, ces deux symboles plus ou moins reconnus du Madawaska. Il est possible, par exemple, de relever systématiquement tous les noms d'animaux qui apparaissent dans le livre. C'est ainsi qu'il est question dans l'Histoire du Madawaska de boeufs ou de vaches quatre fois, de caribous une fois, de castors quatre fois, de chevaux sept fois, de chevreuils deux fois, d'"hirondelles" une fois, de martres (sic) une fois, de moutons une fois, d'originaux cinq fois, de porcs une fois, de "renards" une fois, de saumons et autres poissons cinq fois. Sauf erreur involontaire, il n'est question d'aigles qu'une seule fois, mais encore, au sens figuré, pour comparer Napoléon à "un aigle arrivé sur une haute cime" (p. 299). Quant au porc-épic, Thomas Albert se contente de rappeler (p. 11) que le mot Madawaska en langue micmaque signifierait "pays des porc-épics". (9)

LES PEUPLES FONDATEURS ET LES BRAYONS

La mythologie actuelle au sujet de la "République du Madawaska" parle abondamment des "six peuples fondateurs". Outre qu'il n'y a pas unanimité sur l'identité exacte des six peuples auxquels on fait allusion, (10) il semble pour le moins exagéré d'accorder le statut de "peuples fondateurs" du Madawaska aux Écossais, Irlandais et Anglais, voire aux Amérindiens, simplement à partir d'une lecture de l'Histoire du Madawaska. D'une part, le concept de fondation est très précis chez Thomas Albert. (11) Pour lui, la fondation a lieu en juin 1785 et tourne autour de quelques événements-clés:

1. l'érection d'une croix dans le sol du Madawaska par "l'un des pères de la colonie, Joseph Daigle" (p. 94);
2. la visite des Français chez les Malécites qui leur souhaitent la bienvenue;
3. l'installation de fortune sur les nouvelles terres, etc.

L'auteur parle de l'été 1785 comme de la "première année" (p. 99). Quant aux événements antérieurs à 1785, Thomas Albert utilise l'expression "avant la fondation." (12)

D'autre part, si Thomas Albert souligne parfois la contribution de certains personnages anglophones à l'histoire de notre région, il s'empresse d'habitude de souligner qu'au fond nous avons affaire à un cas exceptionnel pas véritablement typique de son groupe ethnique. Regardons quelques exemples.

Il se trouvait parmi les colons un nommé Thomas Costin, écossais d'origine et protestant, qui, ayant fait des études chez les Jésuites de

Québec, connaissait le français, et qui, à cause de son instruction et de sa probité, jouissait d'une certaine considération auprès des habitants. Il avait épousé Marie Chenard, à Québec, et demeurait au Madawaska, depuis quelques années, en qualité d'instituteur. On nomma magistrat le Sieur Costin, qui, comme il était protestant, n'eut pas de scrupule à prêter le serment exigé par la loi. Ce Monsieur Costin se convertit à la foi catholique, en 1825, et mourut à Rivière-du-Loup, dans un âge avancé. (p. 106) (8)

Ce dernier (Robert Kertson) écossais par son père, avait une mère canadienne, et était né à l'Île d'Orléans. Elevé dans la foi catholique il apostasia plus tard (p. 257) (8)

L'abbé Kelly était d'origine irlandais, comme l'indique son nom, mais sa mère était canadienne, et son prénom de Jean-Baptiste le dit assez haut. Elevé dans le Bas-Canada, il possédait les deux langues du pays. (p. 136) (8)

En somme il est bien évident qu'il ne faut pas chercher dans l'Histoire du Madawaska les preuves à l'appui de la théorie dite des six peuples fondateurs.

Les habitants du Madawaska s'appellent les Brayons, c'est bien connu. Or quelle place l'abbé Albert fait-il à ce vocable? Surprise! On cherchera en vain dans l'Histoire du Madawaska une trace quelconque de ce concept. Le terme n'apparaît purement et simplement pas dans l'oeuvre. Pourquoi? On peut avancer deux hypothèses. Ou bien les habitants de la région n'étaient pas connus comme "brayons" à l'époque où Thomas Albert a écrit son Histoire. (13) C'est peu probable. Ou bien l'abbé Albert cherchait à minimiser l'emploi de ce vocable fort péjoratif dans notre milieu il y a quelques années encore. (14)

QUELQUES CONCLUSIONS

En somme, une lecture attentive de l'Histoire du Madawaska - dans la mesure où il faut considérer ce livre comme une autorité en ce qui touche au mythe de la République du Madawaska - permet de tirer les conclusions suivantes:

Premièrement, l'idée de faire du Madawaska un pays indépendant n'a jamais constitué un projet sérieux. Deuxièmement, l'incident de John Baker et son épouse constituait une tentative de la part des Américains de s'emparer indûment du territoire madawaskaïen. Troisièmement, Baker n'avait aucunement l'intention de proclamer l'indépendance de la République du Madawaska. Quatrièmement, le drapeau de Mme Baker était en fait, en tout cas en pratique, un drapeau américain. Cinquièmement, le porc-épic peut à la rigueur servir de symbole régional mais pas l'aigle. Sixièmement, les Français, c'est-à-dire les Acadiens d'abord puis les Canadiens ensuite, constituent les seuls et véritables fondateurs du Madawaska. Septièmement, le mot brayon n'est pas acceptable pour désigner les habitants du Madawaska.

Mais faut-il justement considérer Thomas Albert comme l'autorité en ce qui touche le mythe de la République. Je prétends que non. Toute oeuvre historique est idéologique et l'histoire doit continuellement être ré-écrite en fonction des problèmes de chaque époque. Thomas Albert écrivait pour le

début du siècle. Son oeuvre est remarquable. Mais il nous faudrait aujourd'hui un nouveau Thomas Albert.

Pourtant le livre publié en 1920 continue d'être la Bible des Madawaskaiens. Cela entraîne trois attitudes très néfastes. D'une part, la Bible est écrite une fois pour toute. Ainsi on entend dire qu'il faudrait compléter l'histoire du Madawaska pour les années '20 à nos jours. Cela implique que jusqu'en 1920, notre histoire est maintenant écrite de façon définitive, ce qui bien entendu ne saurait être le cas.

D'autre part, la Bible ne peut être critiquée sous peine d'anathème. Ainsi au Madawaska critiquer Thomas Albert constitue une faute grave contre le dogme. Sans jouer au paranoïaque, je ne suis pas loin d'être convaincu que demain matin, suite à la publication de ce travail, il se trouvera quelqu'un pour affirmer qu'Adrien Bérubé est un ennemi de la République du Madawaska, ce qui n'est absolument pas le cas.

Finalement la Bible doit être interprétée par les docteurs de la loi. Au Madawaska, l'exégèse de Thomas Albert signifie qu'il est tout à fait permis de citer "textuellement" l'Histoire du Madawaska tout en modifiant ici et là un mot ou deux ce qui évidemment change tout le sens du texte original.

Voyons plutôt.

Thomas Albert dit aux pages 46 et 47 de son livre:

Forcé de décliner sa nationalité particulière, le Madawaskayen répondra ce qu'un bon vieil habitant [sic] de Saint-Basile répondait à un Français de France (sic) aimable et poli, mais à son gré trop inquisiteur: "Je suis citoyen du Madawaska," avec toute l'ampleur du vieux Romain disant: "Je suis citoyen de Rome," et la morgue du londonien déclarant, surpris qu'on ne s'en soit pas aperçu: "I am a british subject" (sic)

Cette réponse est collective et bien caractéristique du citoyen de son pays (sic) le Madawaskayen. (8)

Or voici ce que ce même texte donne dans les documents officiels sur la "République du Madawaska":

Le mythe de "République du Madawaska" (car de fait, ce n'est pas une vraie république dans le sens politique) tire son origine d'une réponse faite à un fonctionnaire français, en tournée d'inspection pendant la période de contestation, par un vieux colon du Madawaska, qui le trouva aimable et poli mais à son gré trop inquisiteur: "Je suis citoyen de la REPUBLIQUE du Madawaska" avec toute l'ampleur du vieux Romain disant: "Je suis citoyen de Rome", et la morgue du londonien déclarant, surpris qu'on ne s'en soit pas aperçu, "I am a British subject."

Cette réponse est collective et bien caractéristique du citoyen de son pays, le Madawaskayen. (15)

Faut-il vraiment fausser l'histoire de notre région, le Madawaska, pour donner une allure de vérité à un mythe qui connaît actuellement beaucoup de succès justement parce qu'il s'agit d'un mythe, très amusant, et fort lucratif sur le plan des loisirs et du tourisme? Faut-il vraiment chercher

des frontières réelles à notre République alors que sa valeur réside justement dans le fait que la République du Madawaska est irréaliste?

La vérité sur l'histoire du Madawaska est à écrire. Le mythe de la République lui est à conserver.

NOTES

1. Dans son discours lors de l'ouverture officielle de la Foire Brayonne l'été dernier, le maître de cérémonie, M. Lawrence Fife déclarait: "Tout Madawaskayen devrait se faire un point d'honneur de lire l'Histoire du Madawaska de l'abbé Thomas Albert." (Je souligne). En réalité, M. Fife ne faisait alors que reprendre une fois de plus le texte publicitaire officiel publié par la ville d'Edmundston et intitulé *La République du Madawaska*.

2. Voir à ce sujet J.A. Robert Pichette, "Prudent L. Mercure a-t-il écrit *L'Histoire du Madawaska*?" dans *Le Brayon*, 1975, vol. 3 no. 2, pp. 25-31. Selon cet auteur, l'abbé Albert n'aurait été qu'un "enjoleur de manuscrit". Cet article est une reproduction de l'original paru dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 1954, vol. 7, no. 2, pp. 254-257.

3. Un certain nombre d'exemplaires de luxe de l'*Histoire du Madawaska* sont reliés en "cuir véritable" et d'autres exposent même une tranche dorée, un sort guère réservé d'habitude aux études "scientifiques."

4. Au cours des ans, ces différents espaces géographiques ont acquis, perdu, étendu ou vu réduire leur reconnaissance juridique au gré de l'évolution de conflits d'intérêts variés rarement solutionnés une fois pour toute.

5. Bien entendu le texte que vous lisez en ce moment n'échappe aucunement à cette règle générale.

6. L'auteur ajoute d'ailleurs en appendice (p. 418-448) d'abondantes "Notes sur les paroisses du Madawaska" compilées par Mgr Dugal de même qu'une "liste des prêtres que le Madawaska a donné à l'Eglise."

7. Aux pages 75, 76, 159, 173, 186, 197, 202, 203, 211, 220, 223, 228, 229, 256, 267.

8. Dans les textes de Thomas Albert cités dans ce travail, les italiques sont les miennes sauf lorsque celles-ci sont suivies de la mention [sic].

9. Rappelons en passant ce que Thomas Albert signale lui-même (p. 11) que les indigènes du Madawaska sont les Malécites, de la nation des Abénakis ennemis des Micmacs. L'origine du mot Madawaska est donc douteuse comme l'indique J. A. Robert Pichette dans "Le Madawaska, terre du porc-épic?", *Le Brayon*, 1977, vol. 5, no. 3, p. 2-4. (repris du journal *Le Madawaska*, 22 mai 1958). Il n'est pas difficile d'admettre cependant que l'origine du mot Madawaska peut ne pas être d'origine malécite, tout comme les mots "indiens" et "esquimaux" ne sont pas d'origine indigène. Le mot "brayon" lui-même n'est probablement pas d'origine brayonne. Ce que nous appelons l'identité nous est la plupart du temps attribuée par les autres.

10. Un relevé systématique de textes récents sur la signification du drapeau de la République démontrerait facilement ce point. Ce relevé reste cependant à être effectué.

11. Voir le chapitre V intitulé "La Fondation".

12. C'est là par exemple le titre du chapitre III où l'auteur raconte entre autres les tentatives avortées d'établir une seigneurie du Madawaska.

13. C'est-à-dire entre 1910 et 1918.

14. Les assidus des assemblées générales de la Société historique du Madawaska savent que les membres les plus anciens furent et demeurent extrêmement déçus que le nom *Le Brayon* ait été donné à la revue de la Société.

15. Les italiques sont les miennes. Ce texte est tiré de la brochure intitulée *La République du Madawaska* publiée par la ville d'Edmundston. Cependant on peut retrouver ce passage déformé de Thomas Albert un peu partout, par exemple, dans la publicité de la Foire Brayonne, aux Jardins de la République, au Musée historique du Madawaska, etc.